

EXPEDITION

Benhamour & Sadone
Huissiers de Justice Associés



Votre étude d'Huissiers de Justice au coeur du Grand Paris

109 - 111, boulevard Voltaire
BP 259
75524 Paris Cedex 11
www.benhamour-sadone.com

Téléphone : 01 43 79 00 42
Télécopie : 01 43 79 09 45
e-mail : contact@benhamour-sadone.com

Compétence nationale pour tous les procès-verbaux de constats

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'an Deux Mille Dix-Neuf

Et Le Dix-neuf Décembre

De 11 h 00 à 12 h 15

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble du 79, Avenue de la République à (94120) FONTENAY-SOUS-BOIS, représenté par son syndic, **le Cabinet DAVID GESTION**, dont le siège social est situé 21, Rue Paul Bert à (94130) NOGENT-SUR-MARNE, Société A Responsabilité Limitée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 520 808 643, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Pour lequel le domicile est élu :

Au Cabinet de **Maître Francis RAIMON**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, membre de **la SCP AKPR**, Société d'Avocats inter-barreaux, dont le siège social est situé au 14, Rue Lejemptel à (94300) VINCENNES.

Agissant en vertu :

- D'un jugement rendu par Monsieur le Juge de l'exécution auprès du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL le 9 Septembre 2014 ;
- D'un jugement rendu par la 5ème Chambre civile du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL le 11 Janvier 2019 ;

- D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière en date du 16 Octobre 2019 délivré par acte de mon Ministère ;

A l'encontre de la *, Société Civile Immobilière ayant son siège social au 27, Rue Brochant à PARIS XVIIème arrondissement.

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

Dans le cadre de la vente sur saisie immobilière des biens appartenant à la *, dépendant de l'immeuble sis 79, Avenue de la République à (94120) FONTENAY-SOUS-BOIS, soit les lots suivants :

- Lots N° 2 / 10 / 11 / 12.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI^{ème} arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, 79, Avenue de la République à (94120) FONTENAY-SOUS-BOIS, où étant assisté de :

- Monsieur Nabil CHALAOUI, représentant la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux ;
- Monsieur Dov ABITBOL, de la Société BSC, serrurier requis par mes soins en cas de besoin :

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Sur place, je rencontre une personne à qui je décline mes noms, ma qualité d'Huissier de Justice. Je lui expose l'objet de ma mission, lequel me déclare se nommer Monsieur * et représenter la Société * en qualité d'administrateur de biens pour le compte de la Société CITY GESTION (27, Rue Brochant – PARIS 75017).

Celui-ci ne s'oppose pas à l'objet de ma mission et m'autorise à pénétrer dans les lieux afin de diligenter.

Je procède ainsi à la visite successivement des lots N° 2 / 10 / 11 / 12 aux fins de leur description.

LOT N° 2 – BATIMENT A AU REZ-DE-CHAUSSEE :

Il s'agit d'une boutique donnant sur l'Avenue de la République, laquelle est encombrée par différents meubles stockés en vrac.

Cette boutique est accessible depuis la rue par un rideau métallique à commande électrique.

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les murs sont revêtus d'un carrelage en bon état d'entretien, et d'une peinture relativement défraîchie.

Il existe un faux-plafond.

Equipements :

- ✓ Je note la présence d'une arrivée d'eau et d'une fenêtre sur cour en partie haute.

LOT N° 10 – BATIMENT B AU REZ-DE-CHAUSSEE :

Il s'agit d'une petite remise à usage de stockage donnant sur la Rue Gambetta, accessible depuis celle-ci.

LOT N° 11 – BATIMENT C AU SOUS-SOL :

Ce lot N° 11 correspond à une cave non numérotée où il n'existe pas de W.-C.

LOT N° 12 – JARDIN AVEC UNE ENTREE SUR LA RUE GAMBETTA :

Nous accédons à ce jardin par une porte depuis la Rue Gambetta.

Ce jardin communique avec la cave également par une porte.

REMARQUE GENERALE :

Monsieur Gabriel AKAABOUN m'indique que l'ensemble des lots est inoccupé à ce jour, et qu'ils ne font l'objet d'aucun contrat de location.

A l'issue de nos opérations, nous nous sommes retirés.

Telles sont mes constatations.

J'annexe au présent procès-verbal le rapport de diagnostics de Monsieur Nabil CHALAOUI, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux.

Les photographies ci-dessous, prises ce jour sur les lieux par mes soins, illustrent les constatations qui précèdent.

















*EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

*Acte compris dans l'état déposé
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS XIème
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

***Maître Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé***

